

Comment limiter les risques d'exposition ?

Les clubs nautiques mettent en place des mesures lors des périodes à risque selon chaque type d'activité nautique.

Toute l'année pour les pratiquants

- Avant d'aller à l'eau, consultez les mesures en vigueur
- Privilégiez les départs à partir des quais et pontons

Dès le premier seuil d'alerte

- Respectez les consignes données par l'arrêté, et par les encadrants et professionnels
- Évitez le contact avec l'eau et l'ingestion
- Douchez-vous rapidement après l'activité
- Nettoyez le matériel et l'équipement à l'eau claire

Quand le niveau 4 est activé, les activités nautiques de loisirs sont complètement interdites.

Toute l'année pour tous les usagers

Baignade interdite, hors des autorisations ponctuelles accordées par le Préfet et les communes pour les pratiques sportives, sous conditions

Évitez le contact avec l'eau de la rivière et lavez-vous les mains à l'eau claire

Surveillez les jeunes enfants

Éviscérez et étêtez les poissons avant de les consommer

Les toxines peuvent nuire gravement aux animaux. Ne les laissez pas consommer l'eau et s'y baigner.

En cas de troubles de la santé (maux de tête, vomissements, irritations...), consultez rapidement un médecin ou contactez les urgences (112).

Vers une eau de qualité pour l'Erdre

La prolifération de cyanobactéries est due à un déséquilibre des milieux aquatiques lié à un excès de nutriments, particulièrement de phosphore. Ces nutriments sont issus des activités humaines : agriculture, activités industrielles et système d'assainissement.

Le Syndicat mixte Edenn coordonne un programme d'action avec l'ensemble des partenaires et des collectivités concernées de l'Erdre pour réduire les sources de nutriments et limiter leur transfert vers les cours d'eau.

Réduire les intrants agricoles

L'Edenn et les partenaires agricoles accompagnent les évolutions de pratiques et de systèmes : réduction des pesticides, optimisation de la fertilisation, maintien des prairies, couverts végétaux, développement de l'agriculture biologique, plantation de haies et zones tampon pour lutter contre le ruissellement...

Réduire les rejets d'assainissement

Les collectivités mettent aux normes les stations et le réseau d'assainissement.

Retrouver un écoulement naturel

D'autres actions sont menées pour redonner à l'Erdre ses capacités d'auto-épuration : restauration de cours d'eau, remise en état de zones humides, renaturation des berges...

Ces actions sont financées par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région des Pays de la Loire, les départements de Loire-Atlantique et de Maine-et-Loire et l'ensemble des 11 partenaires du programme d'actions pour la reconquête de l'Erdre.

Retrouvez les analyses sur www.edenn.fr
Syndicat mixte Edenn
1 rue du Calvaire 44000 Nantes
02 40 48 24 42 • www.edenn.fr



Je pratique une activité nautique sur l'Erdre

Je m'informe sur le risque cyanobactéries



Les cyanobactéries se développent dans les eaux riches en nutriments. Pour limiter les risques lors des activités nautiques, il est nécessaire certains jours d'adapter sa pratique.



Merci de ne pas jeter sur la voie publique. Edenn — été 2024 — Rédaction : l'Oeil à la Page, mise en page : Oh ! La belle idée



Avant d'aller à l'eau, je vérifie les alertes et les recommandations du jour sur place ou sur le site internet de l'Edenn. (www.edenn.fr)



Les bons réflexes avant d'aller à l'eau

Aux beaux jours, les fortes chaleurs entraînent la prolifération des cyanobactéries sur l'Erdre. Lors des périodes à risque, les activités nautiques sont réglementées. **Le danger n'est pas toujours visible, il faut se référer aux alertes officielles.**

De mai à novembre, avant d'aller à l'eau, j'adopte **3 bons réflexes** :

1. Où suis-je ?

L'Erdre est navigable sur plus de 25 km depuis l'écluse Saint-Félix à Nantes au pont Saint-Georges à Nort-sur-Erdre. Elle est découpée en 9 zones distinctes où les restrictions peuvent différer.

Je repère mon secteur sur la carte de l'Erdre, de Nort-sur-Erdre (A) à Nantes (I).

2. Quel est le niveau d'alerte de ma zone ?



Un code couleur et un chiffre indiquent le niveau d'alerte et les recommandations ou restrictions associées :
1-jaune, 2-orange, 3-violet et 4-rouge

Je prends connaissance du niveau d'alerte en vigueur dans ma zone de pratique, en consultant l'arrêté pris par la commune et affiché sur le bord de l'Erdre ou en consultant le site internet de l'Edenn.

3. Comment m'adapter ?

L'arrêté détaille ce qui est autorisé, déconseillé ou interdit en fonction de chaque type de pratique et d'embarcation.

J'adapte ma pratique et j'applique les consignes de l'arrêté et des encadrants professionnels.

Les secteurs de l'Erdre navigable en 2024



En savoir plus sur les cyanobactéries

Qu'est-ce qui peut me mettre en danger ?

Certaines toxines émises par les cyanobactéries sont dangereuses. C'est le cas des microcystines. Le risque existe lorsque l'on ingère l'eau contaminée ou lorsque la peau ou les yeux sont en contact avec l'eau. Il existe également un risque par inhalation de gouttelettes.

Quels sont les risques pour la santé ?

En cas d'ingestion, inhalation ou contact avec la peau, **les symptômes courants** sont des irritations de la peau, démangeaisons, maux de tête, symptômes gastro-intestinaux, maux de gorge, vomissements, fièvre...

L'exposition répétée à de faibles concentrations de toxines peut générer des problèmes de santé chroniques : asthme, allergie, risque reprotoxique, cancer...

Les cyanobactéries se voient-elles ?

Pas forcément. Une eau verte est signe de développement de phytoplancton, mais pas toujours des cyanobactéries toxiques. Tandis qu'une eau claire peut contenir des toxines qui sont transparentes. **Le danger n'est pas toujours visible à l'œil nu**, il faut se référer aux alertes officielles basées sur les analyses réalisées. Consultez les arrêtés sur les panneaux d'affichage et sur le site de l'Edenn.

Le suivi sanitaire est réalisé par l'Edenn et financé par :



Le protocole est mené avec le concours de l'ARS des Pays de la Loire

